

## Commune de Jolimetz

### Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 21 mai 2019

Le 21 mai, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : le 16 mai 2019.

Nombre de conseillers en exercice : 14,

Nombre de présents : 11 présents,

Nombre de votants : 13 votants.

**Présents :** Didier Debrabant, Marcelle Ghaye, Jacques-Anthony Vienne, Noël Delleaux, Bénédicte Dzikowski, Mireille Dupire, Edith Glasse, Charles Autreaux, Jean-Marie Lalou, Mehdi Hamida, Gérard Druelle,

**Absents excusés :** Thierry Guyonnet (procuration donnée à Didier Debrabant), Jean-Marc Lefebvre (procuration donnée à Jacques-Anthony Vienne), Virginie Dumoulin.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

#### **Ordre du jour :**

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2019,
- 2) Dossier « Amendes de Police »,
- 3) Subventions aux associations,
- 4) Régies communales,
- 5) Avancement du dossier RD33,
- 6) Dossier « Béguinage »,
- 7) Organisation des élections,
- 8) Questions diverses.

#### **1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2019.**

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2019.

Le compte rendu est validé.

Monsieur le Maire précise que nous avons deux délibérations à ajouter à l'ordre du jour en raison de leur caractère urgent :

- 1) Demande de Noreade : la commune d'Auxi-le-Château souhaite quitter le Siden-Sian dans le cadre de l'assainissement non collectif, la Communauté de Communes d'Auxi-le Château ayant pris cette compétence.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette demande.

**Résultat du vote : 13 voix pour.**

- 2) Suite à la demande de l'Etat, nous avons déposé une proposition d'actions dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) pour les années 2019 à 2021 :

Année 1 : salle polyvalente Arthur André – mairie – école maternelle : Réorganisation des sanitaires et suppression du ressaut. Poignées de portes préhensibles et suppression ressaut de porte (Budget prévu 4 200,00 euros).

Année 2 : église et école primaire : rampe adaptée et sortie de secours, aménagement escalier + sanitaire adapté. (Budget prévu 4 100,00 euros).

Année 3 : église et maison du temps libre : aménagement escalier + poignées préhensibles. (Budget prévu 2 600,00 euros – Total 10 900,00 euros).

Il est demandé au conseil municipal de valider ce projet.

**Résultat du vote : 13 voix pour.**

## **2. Dossier « Amendes de Police »,**

Monsieur le Maire expose que nous pouvons solliciter une aide pour l'installation de feux rouges dits « comportementaux » : ils passent au « rouge » si les véhicules dépassent le 50 km à l'heure. 3 feux pourraient être installés au niveau du carrefour intersection de la rue du Pavé et de la rue Coulon. Il a été décidé de ne pas construire d'écluses dans le cadre du projet d'aménagement des rue du Pavé et Marc-Poirette. Le dossier est à finaliser pour la fin du mois. Coût prévisionnel 29 405,00 euros pour les 3 feux : subvention attendue 22 000,00 euros (75% plafonné à 30 000,00 euros).

**Résultat du vote : 13 voix pour.**

## **3. Subventions aux associations,**

Monsieur le Maire expose que nous n'avons pas attribué de subventions à plusieurs associations pour lesquelles nous n'avons pas encore un dossier de demande complet ou pour lesquelles nous avons demandé un complément d'information.

- **Amicale de l'école** : l'association des parents d'élèves a remis son bilan. Monsieur le Maire propose de reconduire la subvention de 700,00 euros.

**Résultat du vote : 13 voix pour.**

- **Le poney club des 2 F** : sollicite 300 euros pour sa participation au Championnat de France. Plusieurs conseillers s'interrogent sur la différence entre sponsoring et subvention. Anthony Vienne fait notamment remarquer que ce club touche une bonne centaine de jeunes qui pratiquent l'équitation et qu'il semble normal à ce titre de les soutenir. Plusieurs conseillers demandent combien d'habitants de Jolimetz sont membres du poney club ? Monsieur le Maire propose une subvention exceptionnelle de 300 euros.

**Résultat du vote : 8 voix pour, 4 abstentions, 1 contre.**

- **Association de défense de l'identité, de l'environnement et du patrimoine de Jolimetz** : l'association n'a pour l'instant pas déposé de demande.

**Animalivre** : nous avons une demande de subvention exceptionnelle portée par l'association « Animalivre », l'école de Jolimetz et le Rectorat pour l'achat de livres pour les scolaires. Ces livres seront attribués à la bibliothèque qui animera un secteur propre à destination des enfants de l'école. Montant attribué 750,00 euros (le rectorat prenant à sa charge également 750,00 euros).

**Résultat du vote : 13 voix pour.**

## **4. Régies communales,**

Monsieur le Maire expose que la délibération du 29 avril 2014 autorise le maire à créer, modifier et/ou supprimer les régies comptables. Le conseil municipal autorise le maire à :

- 1) Supprimer la régie péri-scolaire,

- 2) Modifier la régie location « salle des fêtes » : Seront désormais titulaire Christine Outrebon-Kowalczyk, suppléant : Mireille Dupire.
- 3) Pour la recette des ouvrages d'histoire de la commune : seront désormais titulaire Christine Outrebon-Kowalczyk, suppléant Jacques Anthony Vienne
- 4) Les recettes de la brocante seront désormais réalisées par une association si location des emplacements. Il est proposé que pour cette année ce soit l'association Animalivre qui assure la collecte.
- 5) Les tickets de cantine ne seront plus valables pour la rentrée de septembre. Le conseil municipal autorise le maire à rédiger un PV de destruction pour les tickets restants non vendus.

**Résultat du vote : 13 voix pour.**

#### **5. Avancement du dossier RD33,**

Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion s'est tenue ce jour même avec le bureau d'études Urba Folia que nous avons choisi et en présence de représentants de la CCPM, du PNRA, du Syndicat d'Electrification, du Conseil Départemental et de plusieurs élus de la commune. Il est apparu que le bureau d'études doit reprendre le dossier pour faire valider par les riverains (côté pair) la suppression des réseaux par « voie aérienne ». Des places de stationnement ont été prévues en plus, un passage clouté sera programmé rue Marc Poirette, il y aura une réduction de la chaussée dans le cadre de la seconde tranche de travaux. Le projet se distingue en deux parties : une tranche ferme et une optionnelle pour un montant global de un million d'euros. Nous avons prévu un emprunt de 320 000,00 euros. Nous attendons le retour des demandes de subventions et les propositions des entreprises qui vont soumissionner. Anthony Vienne fait remarquer qu'il est très regrettable que le projet ne porte aucune attention spécifique aux cyclistes (cela faisait partie de la demande préalable formulée dans le cadre du cahier des charges – publié sur le site de la commune : « cette restructuration permettra une circulation apaisée et sécurisée favorisant les cheminements doux : piétons et cyclistes »). Anthony Vienne souhaite qu'une présentation du projet actuel soit réalisé sur notre site internet (avant début des travaux). Noël Delleaux fait également remarquer qu'il avait été demandé une gouvernance qualitative du projet : innovation dans le pilotage, anticipation de la gestion, prise en compte des usagers. Le cabinet d'études nous a déçus sur plusieurs points qui font l'objet d'un débat : projet financier, peu de prise en compte des réalités cadastrales, manque de propositions alternatives pour l'enfouissement des lignés téléphoniques, peu de réponses sur la question nouvelle du passage de la fibre, méconnaissance des règlements d'implantation des réseaux en relation avec les particuliers, etc...

#### **6. Dossier « Béguinage »,**

Marcelle Ghaye et Edith Glasse ont assisté ce 10 mai 2019 à la réunion sur les « béguinages » organisée par la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Plusieurs partenaires étaient présents : CARSAT, AG2R, le « chênelet » (bailleur social). La commune de Jolimetz pourrait intéresser le « chênelet ». Cette entreprise d'insertion est soutenue par la Caisse des Dépôts et Consignations. Ils assurent notamment :

- la construction de logements sains à charges maîtrisées,
- l'utilisation, dans les constructions, d'éco-matériaux performants, naturels, durables, et exploités localement.

Notre commune peut les intéresser car ils recherchent des petits projets.

#### **7. Organisation des élections,**

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour la tenue des permanences pour le bureau de vote (élections européennes du dimanche 26 mai 2019).

## **8. Questions diverses :**

9. Didier Debrabant: belle ambiance au repas des aînés. On a reçu Corentin pour faire le bilan de ses 9 mois de service civique...

### **Anthony Vienne :**

- Félicite les employés communaux pour le travail de serrurerie sur la grille du cimetière – regrette que la mise en peinture n’ait pas été faite en même temps.
- Souhaite que la croix du calvaire de la rue Coulon puisse être rétablie.
- Demande que la machine à laver soit remise en état (besoin de torchons notamment pour la cantine).
- Souhaite que le local poubelles de la salle Arthur André fasse rapidement l’objet d’une remise en peinture.
- Souhaite que des nappes soient achetées au plus vite pour la cantine (manque de propreté),
- Se pose la question d’une visite guidée sur les traces du château à l’occasion de la fête nationale « 14 juillet ».
- Remercie Gérard et Mireille pour leur aide pour l’organisation et l’accueil de François Aumaître dernier survivant de l’escadron de Segonzac (combat de mai 1940 à Jolimetz). Suite à la rencontre avec Monsieur François Aumaître plusieurs personnes se sont inquiétées de la disparition de nos mémoires des actions menées à Jolimetz par le 27eme régiment de tirailleurs algériens. Régis Potié intervenant a déjà entrepris des recherches et a retrouvé les noms de 6 hommes du 27 RTA tués à Jolimetz le 18 mai 1940 : DJERIDI Lamine, HUDELLET Pierre, MAHROUCHE Chétif, SURRIBAS Ramon, CROVISIER Joseph, GACI Houcine.
- Félicite Hélène Delcroix pour l’organisation d’un marché bio à Jolimetz. Il serait intéressant que l’on ait une prise de courant sur la placé (pour permettre éventuellement le marché sur la rue du Pavé).

### **Bénédicte Dzikowski :**

- Souhaite l’installation d’un « ratelier » pour permettre de garer les vélos devant la mairie.

### **Mireille Dupire :**

- Souhaite que soit réinstallé au plus vite le panneau d’information en liège à la salle Arthur André.
- Indique que 30 personnes ont participé au « parcours du cœur » le 20 avril. 61 euros ont pu être remis aux services de cardiologie.

### **Jean Marie Lalou :**

- Insiste sur le fait qu’il est regrettable que la grille du cimetière n’ait pas été repeinte.

### **Mehdi Hamida :**

- Se demande si les services de Noreade vont remettre en état la route se trouvant après le passage à niveau : chemin des Béguines. Il rappelle que nous venions de financer la remise en état.
- Pour information : on ne parle plus de fermeture d’un des passages à niveau.

### **Gerard Druelle :**

- demande que l’on élargisse le passage le long de l’église : des aînés considèrent qu’il est difficile de se croiser. Monsieur le Maire rappelle que nous recherchons

principalement une sécurisation de cet espace (sortie des enfants après l'école). Nous ne souhaitons pas que les voitures puissent aller vite à cet endroit.

- Souhaite le nettoyage des « fils d'eau » le long des trottoirs.
- Souhaite travailler sur le devoir de mémoire dû aux « tirailleurs algériens ».

**Marcelle Ghaye :**

- Informe que l'Orchestre Harmonique de Marly souhaite organiser un apéritif concert le 30 juin à la salle Arthur André.

**Noel Delleaux :**

- Informe le conseil municipal qu'il communique avec les employés communaux pour suivre les travaux par le biais d'une application « informatique » : ils ont ainsi les tâches à conduire.

**Edith Glasse :**

- Fait remarquer que l'implantation des crayons (signalétique de l'école) donne une image sympathique et dynamique.

Fin de la séance à 22 heures 07. .

**Le Maire,**



**Didier DEBRABANT**

